



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Woodbine Mohawk Park	Campbellville		
<b>Date</b>	Lundi 27 décembre 2021	<b>Heure de départ</b>	19 h 00	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 12 : Brouillard (Temp. : -1 °C) Vent Nord Nord-Ouest 13 km/h			
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 4 : Bonne (Variante 1 s) Courses 5 à 12 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	12	<b>Nombre de courses de qualification</b>	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 157	
<b>Paris mutuels</b>	\$1,780,169			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Walker, Craig	<b>Juge associé</b> Gillies, Peter	<b>Juge associé</b> Miller, Tom (à distance)
--------------------------------------	---------------------------------------	---

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents) ....

## BUREAU

Mario Baillargeon a été autorisé à se retirer d'une course.

## COURSES

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler. Jody Jamieson a été autorisé à se retirer de ses courses restantes.

**Course 8 – Enquête**

Objection déposée par le conducteur du #1, “Royalty Deal”, (Jonathan Drury), contre le #4, “Perfetto”, (Dagfin Henriksen), au début du dernier droit. Après l’examen des angles fournis par les caméras et après avoir discuté avec les conducteurs, l’objection a été retenue. Le #4 est arrivé en 2<sup>e</sup> position et a été placé en 6<sup>e</sup> position. Le #1 a été signalé dans la statistique pour bris d’allure par cause d’interférence. La vidéo d’enquête n’a pas pu être téléversée à cause de problèmes techniques.

Course 9 – Le #8, “Sports Report”, (A. Sorrie), a terminé la course avec de l’équipement brisé (fer).

Course 10 – L’entraîneuse, Carol Voyer, du #6, “Farmers Tan”, s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200, pour avoir enfreint la règle 12.07.02 de la CAJO. Elle a failli déclarer que le cheval concourait sans entraves au moment de l’inscription. Décision #1565932

Course 11 – Rien à signaler.

Course 12 – Rien à signaler.

**Réclamations**

Aucune